

N/REF : 26/02/2026 13H37 C:000039 I:00247
V/REF : AC/C41060
V/Email reçu le Jeudi 26/02/2026 a 13H37

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. IMT
IMMEUBLE : L'ARC EN CIEL -IMT
14/16 RUE LOUIS ET RENE MOINE
.
35000 RENNES

Rennes, le 31 Mars 2026

Référence Marché: 024054-PBS-003

LOCALISATION : 14 RUE LOUIS ET RENE MOINE - MR MME OMARI 07 67 56 48 87
LOGEMENT N° 003838, PORTE N°3838, 10° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : FUIITE RADIATEUR SÉJOUR - PRÉVOIR REMPLACEMENT SI NÉCESSAIRE

Donneur d'ordre : M. R. STEPHANT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur Equipements de Chauffage:Primaire/Secondaire

INTERVENTION DU 03/03

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

CONTROLE DU RADIATEUR

CONSTAT : RADIATEUR FUYARD, A REMPLACER

PRISE DE RÉFÉRENCES ET COMMANDE

INTERVENTION A REPLANIFIER POUR REMPLACEMENT RADIATEUR

INTERVENTION DU 31/03

MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL

COUPURE D'EAU

REMPLACEMENT RADIATEUR

RACCORDEMENT AU CIRCUIT CHAUFFAGE

REMISE EN EAU

PURGE DU RADIATEUR

CONTROLE BON FONCTIONNEMENT

CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ

FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 31/03/26 a 15H32 M. R. STEPHANT

MG LCOMPTER Email envoyé le 04/03/26 a 14H56 M. R. STEPHANT

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/ chauffage (poste à souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL140-FP.1	Radiat.acier H400-500>L650mm	1	267,59	267,59
TOTAL H.T.					267,59
T.V.A. a 10,00%					26,75
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>294,34</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.